DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES GARCONS

SOUS-COMMISSION U13

Réunion plénière N° 1

Réunion du jeudi 03/07/2025
Lieu : visio-conférence 18h30

Président : ***M. Morgan DEWILDE***

Membres participants :
Mme Gaëlle BISSON,
MM. Bruno FARINA, M Cédric VIEUXBLE, Nicolas VARRY, Erwan ROUTIER, Johnny DELHÔME.

*****

La Commission décide, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel qui pourrait être interjeté à l'encontre des décisions figurant au présent procès-verbal.

*****

Les décisions, ci-après, de la commission départementale technique jeunes garçons sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le ***délai de 2 jours*** *(sauf indication particulière et délai réduit figurant au PV de l'affaire concernée) à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

*****

En ouverture de séance, le Président Morgan DEWILDE accueille ses collègues et présente l'objectif de la réunion, à savoir, établir le bilan des classements des championnats U13 de la saison 2024 / 2025, ainsi que la prise en compte des nouveaux championnats régionaux mis en place par la ligue de Normandie en U12 et U13 la saison 2025 / 2026, tous ceci dans le but de préparer les brassages haut sur notre district pour la saison 2025 / 2026.

*****

OBJET :

Préparation de la phase de brassage U13, saison 2025 / 2026

Suite à la parution du PV N°26 de la Commission Régionale d'administration des compétitions du 30 juin 2025, qui ont retenues pour les nouveaux championnats U12 et U13 les candidatures suivantes :
- Régional U13 : Evreux FC 27
- Régional U12 : Evreux FC 27 et Pacy Ménilles RC

Réintégrations de ligue des compétitions du district de l'Eure, phase de « Brassage Haut :

En fin de seconde phase de la compétition régionale 1 U13, l'équipe de Pacy Ménilles RC 1 réintègre le brassage haut car sa candidature n'a pas été retenue en régional U13 pour la saison prochaine.

En fin de seconde phase de la compétitions Régionale 2 U13, les équipes participantes réintègrent les compétitions de leur District d'appartenance.

Les équipes suivantes issues du Championnat U13 Régional 2 sont reconduites en « Brassage Haut » :
FC Roumois Nord 1 – FC Val de Reuil 1 – St Sébastien F 1 – FC Eure Madrie Seine 1 – FC Serquigny Nassandres 1 – SPN Vernon 1

À la vue de la mise en place des nouvelles compétitions U12 et U13 régional et que 3 équipes du département de l'Eure ont été retenues, les équipes d'Evreux FC 27 1 (U13), Evreux FC 27 2 (U12) et Pacy Ménilles RC 2 (U12), celles-ci ne seront pas prises en compte dans les 48 équipes du brassage haut pour la saison à venir.

NB : Il faut considérer dans nos championnats départementaux U13 (U12 et U13) que les équipes 1 sont considérés pour des U13 et les équipes 2 pour des U12 afin d'être en concordance avec les nouveaux championnats régionaux U12 et U13 dissociés par année de naissance des jeunes.

Nous proposons de retenir pour la préparation de la phase de brassage haut les équipes suivantes (classements issus des championnats de la phase 2, saison 2024 / 2025 :

1 – Pacy Ménilles Rc 1 (descente de U13 R1)
2 – Fc Eure Madrie Seine 1 (descente de U13 R2, 2ème)
3 – Fc Val de Reuil 1 (descente de U13 R2, 3ème)
4 – SPN Vernon 1 (descente de U13 R2, 4ème)
5 – Saint Sébastien foot 1 (descente de U13 R2, 5ème)
6 – Fc Roumois Nord 1 (descente de U13 R2, 6ème)
7 – Fc Serquigny Nassandres 1 (descente de U13 R2, 8ème)
8 – Gisors FCGVN 27 1 (1er D1)
9 – Etrepagny US 1 (2ème D1)
10 – Louviers FC 1 (3ème de D1)
11 – Verneuil S 1 (5ème de D1)
12 – FC Seine Eure 1 (6ème de D1)
13 – Beaumont 1 (7ème de D1)
14 – FA du Roumois 1 (8ème de D1)
15 – Thiberville Groupement 1 (1er D2 Groupe A)
16 – Alizay FAC 1 (2ème D2 Groupe A)
17 – Routot AS 1 (3ème D2 Groupe A)
18 – US Andelle 1 (4ème D2 Groupe A)
19 – Andelys CS 1 (5ème D2 Groupe A)
20 – Evreux FC 27 4 (6ème D2 Groupe A)
21 – FC Val de Reuil 2 (7ème D2 Groupe A)
22 – SPN Vernon 2 (8ème D2 Groupe A)
23 – Gasny US 1 (1er D2 Groupe B)
24 – Evreux FC 27 3 (2ème D2 Groupe B)
25 – Normanville ES 1 (3ème D2 Groupe B)

26 – ESJ Madeleine Evreux 1 (4ème D2 Groupe B)
27 – FC Seine Eure 2 (5ème D2 Groupe B)
28 – GRPT Acmie 1 (6ème D2 Groupe B)
29 – SPN Vernon 3 (7ème D2 Groupe B)
30 – US Rugles Lyre 1 (8ème D2 Groupe B)
31 – Beuzeville AC 1 (1er D3 Groupe A)
32 – Le Bel Air FC 1 (2ème D3 Groupe A)
33 – US Conchoise 1 (3ème D3 Groupe A, 2ème meilleur 3ème)
34 –Garennes Bueil FC 1 (1er D3 Groupe B)
35 – St Sébastien F 2 (2ème D3 Groupe B)
36 – Avrais FC 1 (3ème D3 Groupe B, meilleur 3ème)
37 –St Marcel AS 1 (1er D3 Groupe C)
38 – FC Val de Reuil 3 (2ème D3 Groupe C)
39 – La Croix Vallée d'Eure 1 (3ème D3 Groupe C, 3ème meilleur 3ème)
40 – Gisors FCGVN 27 2 (2ème D3 Groupe D)
41 – équipe sur dossier de candidature
42 – équipe sur dossier de candidature
43 – équipe sur dossier de candidature
44 – équipe sur dossier de candidature
45 – équipe sur dossier de candidature
46 – équipe sur dossier de candidature
47 – équipe sur dossier de candidature
48 – équipe sur dossier de candidature

Les équipes restantes seront engagées sur la phase de brassage bas pour la saison 2025 / 2026

*****

Le Président
Morgan DEWILDE

Le Secrétaire de séance
Bruno Farina